

<https://enseignants.se-unsa.org/Retraites-ce-n-est-pas-fini>



Enseignants de l'Unsa

Retraites : ce n'est pas fini !

- Réforme des retraites -

Date de mise en ligne : mardi 18 avril 2023

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Suite à la décision du Conseil constitutionnel, l'intersyndicale réaffirme son opposition à la réforme des retraites et appelle à un 1er mai exceptionnel et populaire

D'ici au 1er mai, l'intersyndicale ne participera à aucune réunion avec l'exécutif et soutient les actions et grèves engagées et les initiatives intersyndicales de proximité.

[Lire le communiqué intersyndical](#)
(cliquez pour agrandir au format PDF)



Retraites : ce n'est pas fini !

Trois mois durant, à l'occasion de douze journées interprofessionnelles de grèves et de manifestations et d'une multitude d'actions locales et sectorielles, des millions de travailleurs et de travailleuses, de jeunes et de retraité-es se sont mobilisés pour exprimer le rejet de la réforme des retraites portée par le gouvernement. Ce sont plus de 1,5 million de personnes qui se sont à nouveau mobilisées hier malgré le début des congés scolaires : c'est un nouveau signe de la crise sociale et démocratique que traverse notre pays.

Aujourd'hui, le Conseil Constitutionnel a censuré 6 articles de la loi. Le peu d'ambitions qu'elle contenait sur l'emploi des seniors, le droit à l'information, la pénibilité pour les contractuels de la fonction publique... ont disparu du texte final. Alors qu'il était déjà injuste, le texte de loi reportant l'âge légal de départ en retraite est dorénavant encore plus déséquilibré.

Il a également rejeté le premier projet d'initiative parlementaire visant à organiser un référendum d'initiative partagée (RIP). L'intersyndicale appelle à la validation du deuxième RIP, ce qui permettra de sortir de l'impasse par une consultation démocratique. Cet avis définitif sera rendu le 3 mai. C'est une situation inédite qui appelle d'autant plus à ne pas appliquer la loi.

L'intersyndicale prend acte de ces décisions. Il revient donc aujourd'hui au Président de la République de prendre ses responsabilités. Devant le rejet massif de cette réforme, l'intersyndicale lui demande solennellement de ne pas promulguer la loi, seul moyen de calmer la colère qui s'exprime dans le pays. Elle demande au Parlement une nouvelle délibération comme le prévoit l'article 10 de la Constitution sur les bases d'une concertation centrée sur les questions du travail. Ce serait un choix de sagesse et d'apaisement.

Les organisations syndicales ont pris note que pendant 3 mois le Président de la République n'a pas jugé que l'état du pays nécessitait une rencontre pour trouver les voies de sortie de crise. Elles n'entreront donc pas dans un agenda politique qui nécessiterait un rendez-vous en urgence et dont l'ordre du jour ne serait pas le retrait de la réforme. Attachées à un dialogue social de qualité, elles décident d'ici le 1^{er} mai de ne pas accepter de réunions avec l'exécutif.